

6 PRIORITÉS POUR UN MANDAT MUNICIPAL

Favorable à la biodiversité dans l'Indre



Propositions d'actions à destination des futur·es élu·es municipaux·ales – Élections 2026



Agir pour le climat et la transition énergétique

- Favoriser la neutralité thermique du bâti neuf ou rénové
- Limiter l'évaporation des masses d'eau
- Développer la végétalisation pour créer des îlots de fraîcheur
- Favoriser les mobilités douces, les transports en commun et le covoiturage
- Préserver et développer les espaces arborés, boisés et bocagers
- Favoriser la production d'énergie renouvelable en respectant la biodiversité



Préserver durablement la ressource en eau

- Protéger la qualité de la ressource en eau et prévenir les pollutions
- Favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et limiter le ruissellement
- Préserver les zones d'expansion des crues et les zones humides
- Lutter contre les pertes et le gaspillage d'eau
- Encourager la réduction des consommations, notamment en période estivale
- Prévenir les pollutions par l'assainissement des eaux usées



Protéger les milieux naturels, la faune et la flore

- Connaître, protéger et étendre les espaces naturels remarquables
- Développer la végétalisation avec des espèces indigènes
- Offrir et protéger des gîtes pour la faune sauvage
- Favoriser la biodiversité dans les chemins, les espaces verts et les délaissés communaux
- Protéger les zones humides et les milieux aquatiques
- Éduquer et sensibiliser la population à la nature
- Prendre en compte la nature dans tous les projets de construction ou industriels



Réduire les déchets et les pollutions

- Respecter et faire respecter la législation sur les pesticides
- Lutter contre le brûlage des végétaux et déchets verts
- Réduire au maximum les déchets
- Favoriser le recyclage et l'économie circulaire
- Développer le compostage des déchets organiques
- Lutter contre les décharges sauvages
- Réduire la pollution lumineuse nocturne



Favoriser une alimentation saine et locale

- Distribuer une alimentation saine et locale dans les repas collectifs
- Favoriser la création de jardins partagés
- Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs en maraîchage



Renforcer la cohésion sociale et les dynamiques de territoire

- Préserver les subventions au milieu associatif et le soutenir
- Soutenir le projet de Parc Naturel Régional du bocage sud Berry (pour les communes concernées)